



CACOUNA 11 octobre 2014

SOLIDARITÉ CITOYENNE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



De Lozier

Il y a 40 ans

14 octobre 1974

EPIK

Vol. 1, No 1

Page 8



Carole Dupuis

2 500 personnes!
Plus que la population
totale dans les rues,
comme à l'époque
de l'âge d'or
du tourisme
à la fin du 19^e siècle.

Pages 3 et 4



OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX COMMERCES AU 714B, DU PATRIMOINE

**JEUDI 13 NOVEMBRE
EN « 5 À 7 »**

Page 9

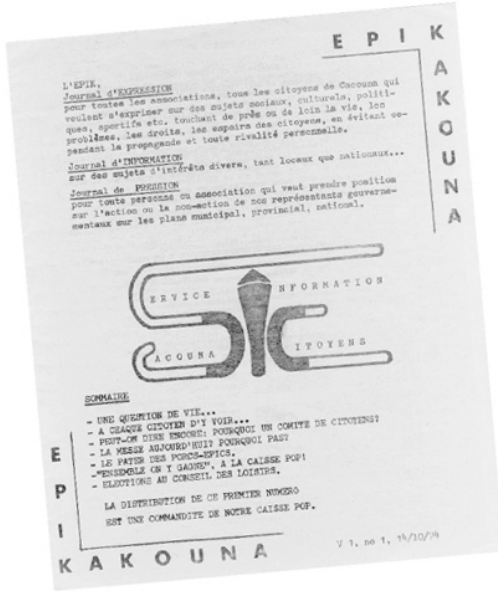


CACOUNA 11 octobre 2014

SOLIDARITÉ CITOYENNE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



De Lorimier



Il y a 40 ans

14 octobre 1974

EPIK Vol. 1, No 1

Page 8



Carole Dupuis

2 500 personnes!
Plus que la population
totale dans les rues,
comme à l'époque
de l'âge d'or
du tourisme
à la fin du 19^e siècle.

Pages 3 et 4

chez PABLO



OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX COMMERCES

AU 714B, DU PATRIMOINE

**JEUDI 13 NOVEMBRE
EN « 5 À 7 »**

Page 9

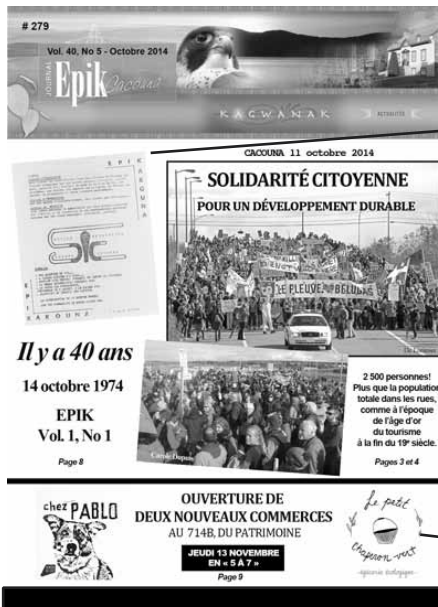


sommaire

Vol. 40, no 5 - Oct. 2014

- 3 édito
- 4 la cré / solidarité citoyenne
- 5 loisirs kakou
- 6 pub
- 7 fermières / fabrique
- 8 il y a 40 ans
- 9 chez pablo / adieu m. le prof.
- 10 langue magique / corpo
- 11 quoi de 9 en ligne
- 12 caisse pop
- 13 municipal
- 16 message mairesse
- 17 insp. en bâtiments
- 18 page santé
- 19 babillard
- 20 marées

+ (distribution locale)
notre cahier des services



NOTRE COUVERTURE

* Couverture du Vol 1, no 1 - Journal EPIK 14/10/1974. Il s'agissait de 2 feuilles format légal imprimées recto-verso et pliées en 2. C'était l'organe d'information du Comité de citoyen de l'époque.

** 2500 personnes se rassemblent solidairement à Cacouna pour réclamer qu'on priorise la vie et le développement durable.

*** Un commerce original ouvrira bientôt!

Photos: ** François De Lorimier
et Carole Dupuis

à la une

**IL Y A 40 ANS NAISSAIT...
L'EPIK!
LES PRÉOCCUPATIONS
ONT-ELLES CHANGÉ?
page 8**

**UNE MARÉE HUMAINE
SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE
SOLIDARITÉ POUR LA VIE
pages 3 et 4**

**UN COMMERCE ORIGINAL
AU PETIT CHAPERON VERT
ET CHEZ PABLO
page 9**

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#280 - DÉC = 11 et 18



CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE

Du 22 septembre au 31 décembre

UN GESTE D'APPUI

AVANT TOUT

«101 JOURS POUR LE DIRE»

INVITATION À CHAQUE CITOYEN ET ORGANISME

D'ici au 31 décembre prochain, si vous faites parvenir 5.\$ à L'EPIK, votre journal, en plus de devenir officiellement MEMBRE, vous démontrerez votre intérêt et votre appui à l'importance de poursuivre ce mode d'expression et d'information exclusivement local que nous nous donnons depuis maintenant 40 ans! **MERCI DE POSER LE GESTE!**



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2013-2014, une aide au fonctionnement de 8318\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois /an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;

Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.

- DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est membre de Communications Publi-Services Inc. (Placement pub.)



d'
Y
v
a
n
R
o
Y



2 000 personnes sur le parvis de l'église: l'équivalent de la totalité de la population actuelle de Cacouna!

Ça peut être impressionnant, et ça pourrait être troublant si la «grogne» était au rendez-vous...

Ce n'est pas le cas. C'est au contraire un grand élan de solidarité qui se dégage de la foule. La plupart venus des municipalités et MRC riveraines environnantes (les transports des régions plus éloignées, comme Montréal et Québec, ne totalisant qu'environ 200 à 300 personnes), ces gens de tous âges, bambins, parents et grands-parents, se reconnaissent une volonté commune, celle de préserver à tout prix ce qui a été la principale ressource de nos ancêtres et qui peut garantir notre propre qualité de vie et celle de nos enfants: le fleuve et l'intégrité de ses écosystèmes.

Et c'est d'une manière très disciplinée, avec des arguments sérieux, tant scientifiques qu'économiques, appuyés par des spécialistes reconnus, que les allocutions et la marche se sont ensuite déroulées, dans une ambiance joyeuse et sous un soleil radieux.

ONDINE, la femelle béluga adoptée par la région de Rivière-du-Loup en 1993, est redevenue le symbole d'un estuaire maritime riche et fragile. Et cette manifestation vient confirmer l'engagement que la région a pris, il y a plus de 20 ans, de protéger son espèce et son milieu de vie parce que « **leur avenir est aussi le nôtre** ». Le message a été entendu: un arc-en-ciel est apparu sur Gros-Cacouna!

Lettre aux gens de Cacouna

Bonjour! Quelle belle marche que celle que nous avons faite samedi à Cacouna! Côte à côte avec des gens de tout le Québec, jeunes, vieux, des familles aussi. Des gens tranquilles, mais déterminés. Nous reviendrons sans doute.

Mais j'entends dire que nous aurions été qualifiés d'«étrangers» par M. Gilles D'Amours. Étrangers? Comment un citoyen du Québec peut-il être un étranger au Québec? Je voudrais bien le savoir. En tout cas, j'habite la région de Montréal depuis à peu près 40 ans et jamais on ne m'a dit que j'étais une étrangère à Montréal! Je suppose que c'est vrai dans l'autre sens aussi!...

D'autant plus qu'il s'agit ici de la sauvegarde du fleuve Saint-Laurent et que ce fleuve appartient à tout le monde! N'oublions pas que la majorité des Québécois boivent de l'eau du Saint-Laurent. J'ai eu le plaisir de converser avec quelques Cacounois pendant le rassemblement et pendant la marche. J'ai compris que beaucoup de gens de mon village natal et de la région pensent vraiment que ce projet pétrolier peut apporter la prospérité. J'ai compris aussi que la population ne croit pas ce que les groupes environnementaux lui disent. Ils sont plutôt de l'avis des politiciens qui prétendent que ce projet peut se réaliser «dans le respect de l'environnement»!

Ça me rappelle une anecdote : En 1969, j'enseignais à l'École Saint-Pierre (devenue Polyvalente depuis), à R.-d.-L. Un jour, un professeur de sciences (un écologiste avant le terme) avait affirmé que le fleuve commençait à être pollué, que bientôt on ne pourrait plus s'y baigner ni peut-être, manger les poissons qui y vivent. Nous ne l'avions pas cru. Plusieurs avaient carrément ri de lui. Et pourtant! Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ai 69 ans. Je suis née et j'ai été élevée à Cacouna. Quand j'étais petite fille, nous allions nous baigner dans le fleuve. Lorsque la vague était grosse, on «prenait une tasse», bien entendu, et les parents de l'époque ne craignaient pas la toxicité de l'eau. Ce n'était que de l'eau salée. Point. À cette époque, les hommes faisaient une corvée, chaque printemps, pour ériger, à marée basse, les «pêches à fascines» que les pêcheurs utilisaient pour attraper le poisson. Puis, pendant des semaines, on pouvait déguster du bon hareng frais, du capelan, de l'éperlan, et aussi, selon les jours - de l'esturgeon, du maquereau et de l'anguille en abondance. Comme ce dernier poisson ne plaisait pas beaucoup, M. «Mani» Lebel, le plus important pêcheur de Cacouna à l'époque, en expédiait au Japon où l'anguille était davantage appréciée.

J'oubliais : les mois «avec un R», (mars, avril, septembre, octobre, novembre), on extirpait de la vase des moules (mouques) délicieuses. De plus, les excédents de poisson qui étaient avariés servaient d'engrais sur des terres en culture.

Question : Depuis quand avez-vous mangé du hareng frais de Cacouna? La vérité, c'est que tous ces délices sont disparus de notre table et que nous mangeons tous du saumon du Pacifique. Nous ne laissons pas nos petits-enfants barboter dans l'eau du fleuve non plus. La prédiction du prof. de science s'est avérée, hélas!

Pouvons-nous prendre le risque de ne pas croire les écologistes, cette fois-ci? Pensez-vous qu'il s'agit uniquement de protéger les bélugas? Bien sûr que non. Il s'agit de la protection de l'Environnement au sens large : l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la terre qui nous nourrit, l'ensemble des végétaux, l'ensemble des bêtes qui peuplent notre mer, nos rivières et nos forêts. Aucun humain ne peut vivre sans un écosystème sain. Aucune économie ne peut se passer d'un écosystème sain non plus. Au-delà de la vie marine, c'est un mode de vie, une culture d'accueil, un rapport à l'autre qui sont remis en question par ce projet.

Monique Thibault

La CRÉ précise ses attentes

(Conférence Régionale des Élus)

ATTENTES DU BAS-SAINT-LAURENT FACE AU PROJET OLEODUC ÉNERGIE EST (OÉE) DE TRANSCANADA

Voici les 9 attentes présentées fin septembre 2014.

1. L'obtention d'une recommandation favorable du BAPE sur le projet à la suite d'une étude approfondie du projet, notamment une étude d'impact indépendante couvrant les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'ensemble du projet ainsi que des audiences publiques.
2. La démonstration par le promoteur que les droits des Premières Nations ont été respectés et que la consultation et la mise en place de mesures d'accommodement visant les Premières Nations sont effectuées selon les règles de l'art.
3. L'obtention d'engagements fermes des deux paliers gouvernementaux ainsi qu'un plan d'action visant à hausser les standards de prévention, de sécurité et d'intervention en matière de déversement ou d'incident pour l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Ces objectifs doivent s'appliquer également en milieu terrestre et lacustre. Les objectifs sont de réduire de moitié les temps d'intervention et de développer une expertise pour l'intervention en eau glacée ou recouverte de glace.
4. Le financement et le déploiement par le promoteur d'une agence indépendante pour la prévention, la sécurité et la coordination de l'intervention en cas de déversement ou d'incident. Cette agence serait composée de centres de contrôle des équipements spécialisés basés en région et offrant un service bilingue.
5. La ratification d'ententes de partenariat entre le promoteur et chacune des municipalités affectées par le projet afin de les doter d'un plan d'urgence adapté, de former et d'équiper adéquatement les différents intervenants susceptibles d'intervenir en cas de déversement ou d'incident.
6. La mise en réserve par le promoteur d'une sécurité financière (fonds d'urgence en fiducie) pour la remise en état des lieux en cas de déversement ou d'incident. Cette sécurité doit être proportionnelle à l'ampleur des dégâts potentiels et suffisante pour assumer 100 % des coûts de restauration des sites impactés.
7. L'installation sur l'oléoduc de deux valves (une avant ET une après) lors des traverses de cours d'eau afin de minimiser l'impact des déversements ou des incidents sur le réseau hydrique.
8. Le financement par le promoteur des groupes scientifiques et des comités de vigilance afin qu'ils assument de façon impartiale la surveillance environnementale, autant durant la phase de construction que durant celle de l'exploitation et du démantèlement du projet.
9. Partager les bénéfices économiques de l'exploitation de l'oléoduc avec les territoires concernés. Ce partage des bénéfices pourrait, notamment servir à financer des projets structurants pour réduire la consommation de pétrole.



Cette photo: François De Lorimier

Photos: Yvan Roy

DÉVOILEMENT DU SONDAGE - Soirée publique, jeudi 6 novembre 2014

C'EST CONFIRMÉ!

Il y aura rencontre publique à Cacouna, jeudi soir le 6 novembre, pour le dévoilement «aux gens de Cacouna d'abord», par le député François Lapointe, du sondage effectué auprès

des résidents de Cacouna sur leur perception du projet de port pétrolier projeté par TransCanada.

Une synthèse des commentaires reçus y sera présentée. Le député Lapointe prendra aussi le temps de répondre à toute question concernant sa lecture de la réaction populaire dans ce dossier. Le lieu et l'heure seront bientôt précisés.





**NOUS VOUS REMERCIONS
AU NOM DE NOS ENFANTS!**

*Karine Boutin, agente de développement communautaire
Municipalité de Cacouna, 415, rue St-Georges
418 867-1781 #5*



OFFRE D'EMPLOI



ENTRAÎNEURS DE HOCKEY ET/OU DE PATIN

Les Loisirs Kakou sont à la recherche :

- D'entraîneurs de hockey pour former des équipes de jeunes de 7 à 12 ans
- ET
- D'entraîneurs pour dispenser des cours de patin pour des jeunes de 3 à 8 ans.

Ouvert à tous : parents, étudiants ou autre.

Mandat : Planification, organisation, animation et évaluation des cours et/ou entraînements. Pour le hockey, accompagner les jeunes lors des parties à domicile et à l'extérieur.

Exigences : Posséder une formation en secourisme. Connaissances dans le domaine du hockey et/ou du patin.

Période de l'emploi : Janvier à mars environ.

Horaire : Pratiques hebdomadaires (1 ou 2) et parties selon les disponibilités des entraîneurs.

Emploi rémunéré, salaire à discuter.

Communiquez avec Karine Boutin au 418 867-1781, poste 5 ou par courriel au kaboutin@cacouna.ca

HALLOWEEN

N'oubliez pas que les enfants circuleront dans les rues de Cacouna le soir du 31 octobre de 16h à 20h, peut-être même plus tard.

Nous vous invitons à la vigilance lors de vos déplacements et à redoubler de prudence.

Assurez-vous de laisser un éclairage suffisant et d'afficher la citrouille reçue par la poste si vous souhaitez accueillir les enfants lors de la collecte des bonbons.



JEUX POUR TOUS



COIN POUpons



PRIX DE PRÉSENCE
+++

CADEAUX POUR TOUS



**FÊTE DE NOËL
DES ENFANTS**

ACTIVITÉ SURPRISE

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 13H30

SALLE PAROISSIALE DE CACOUNA



**NOUVELLE FORMULE!
BEAUCOUP DE SURPRISES!**



ACTIVITÉS POUR TOUS LES ENFANTS
DE 0 À 12 ANS

PÈRE NOËL
ET SES AMIS



SCULPTURE DE BALLONS



CALENDRIER COMMUNAUTAIRE MENSUEL

Diffusion des activités mensuelles des organismes de Cacouna

Comment se procurer le calendrier à chaque mois?

- Distribution par courriel: abonnez-vous à la liste de diffusion sur le site de la municipalité, au cacouna.ca
- Parution sur le site de la municipalité: cacouna.ca : section services aux citoyens - services loisirs et culture et sur la page Facebook des Loisirs Kakou.
- Disponible en format papier aux endroits suivants: Caisse pop. Desj. du Parc et Villeray; Pharmacie P. Lépicier et M.H. Miousse; Dépanneur Kakou; Marché Desbiens et Fils; Salle paroissiale; Bureau municipal; Bibliothèque; Local du Cercle de Fermières.

Quand le calendrier sera-t-il disponible? Parution le 3e lundi de chaque mois pour les activités du mois suivant.

Vous avez des activités et désirez convier la population? Contactez Karine Boutin aux coordonnées ci-haut.

Informez-vous
sur le
CELI
Compte d'épargne
libre d'impôt

VOUS
POUVEZ
RÊVER...

VOTRE ARGENT EST EN SÉCURITÉ.

**ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC**



**8 PRODUITS D'ÉPARGNE
FLEXIBLES ET SÛRS**
1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

Cercle des FERMIERES

Bonjour, le début de l'automne a été parsemé d'activités pour notre cercle de Fermières.

Le 22 septembre, nous avons procédé à l'acquisition de notre ordinateur: un gros merci à M. Maurice Dionne de la caisse Populaire qui a cru à notre projet.

Nous avons participé aux Journées de la culture le 27 septembre, qui a été un succès. Les visiteurs qui se sont déplacés ont pu constater que les Fermières forment une équipe du tonnerre. Merci à tous les bénévoles.



Maintenant, il me reste à lancer une invitation à toute la population:

NOUS FÊTERONS NOS 80 ANS DE FONDATION LE 29 NOVEMBRE 2014.

Cette journée comprendra:

**EXPOSITION D'ARTICLES CONFECTIONNÉS PAR
NOS FERMIERES DEPUIS 1934 JUSQU'EN 2014**

EXPOSITION DE 13 H 00 À 16 H 30.

SOIRÉE CANADIENNE À 21 H 00

Nous aurons une **vente de fond d'atelier le 03/11/2014.**
Heures d'ouverture 10 h 00 à 16 h 30 à la bibliothèque.

Ne pas oublier, vous êtes toutes les bienvenues à nos réunions qui ont lieu le deuxième mardi du mois.

Louiselle Pelletier
Vice-Présidente & Communications

.....
IDÉES CADEAUX
Trucs & Astuces : \$14.00

Marque-page : \$2.00

Qu'est-ce qu'on mange au temps des Fêtes : \$19.95

Conseil de FABRIQUE

Encan

L'encan annuel organisé par les membres du Conseil de Fabrique a rapporté la somme de 4 220\$.
Merci sincère aux généreuses personnes qui se sont impliquées à faire de cette activité un vrai succès.

Capitation

Cordial merci à tous ceux et celles qui ont répondu à notre appel, vos dons sont grandement appréciés.
Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore payé leur dû à la Fabrique. C'est un appel à tous, que vous participiez ou non à nos activités pastorales ou religieuses.
Nous vous invitons à le faire d'ici le 31 décembre 2014.

Assemblée des paroissiens

Elle aura lieu dimanche, le 07 décembre, après la messe de 9:00 à l'église.
M, Armand Dubé et M. Régent Simard termineront leur 1er mandat le 31 décembre.
Ils sont rééligibles pour un 2^e mandat. Toute la communauté paroissiale est invitée à cette réunion.

Messe de Noël

La messe de la Fête de Noël aura lieu mercredi, le 24 décembre à 19:00.
Bien vouloir en prendre note.

Claudette Larochelle, présidente

Centre JEUNES

LE SHOW DE LA RELÈVE!

Le Centre-Jeunes de Cacouna organise un spectacle visant à amasser des fonds pour un voyage humanitaire qui se réalisera en août 2015.

Ce voyage au Guatemala permettra aux jeunes de faire de l'implication communautaire ainsi que d'apprendre une multitude de choses sur la culture guatémalthèque.

**Le spectacle se déroulera le vendredi,
19 décembre à 19h30 à la salle paroissiale
425 rue de l'Église, Cacouna**

Marc Bélanger, notre invité d'honneur, fera partie des nombreux artistes de la région présents au spectacle.

Les billets, en pré-vente à 10\$, sont disponibles aux endroits suivants: au Centre-Jeunes, au Dépanneur Kakou et Au Marché Desbiens et Fils. Il y en aura également à la porte le soir même du show, mais au coût de 12\$.

Les jeunes du Centre ainsi qu'Émilie Jolicoeur sont fiers de vous présenter le meilleur spectacle de l'année. Merci de votre soutien et on vous attend au show de la relève!

Angélique McDougall

UNE QUESTION DE VIE ... L'ÉCOLOGIE

Écologie: ce mot fait sourire... ou laisse indifférent...

- 912 espèces animales sont aujourd'hui menacées de disparition...
- Au Canada, 9 espèces se sont éteintes depuis le milieu du siècle dernier, et 8 autres sont en voie de l'être...: " Je m'en fout! Il y aura toujours du boeuf à la boucherie. "
- Des forêts entières, par une mauvaise utilisation de leurs ressources, se transforment en déserts...: > Je m'en fout! J'aime les meubles en plexi-glass, et mon système de chauffage est à l'électricité. >
- Les rivières, les fleuves, notre fleuve, les océans sont pollués jour après jour, menaçant sérieusement la vie de tous ses habitants et rendant inutilisables les ressources qu'on pourrait en tirer...: " Je m'en fout! J'ai un puits artésien et je n'aime pas le poisson. "

«TOUTE VIE SUR TERRE REPOSE SUR UN ÉQUILIBRE DÉLICAT...»
L'Écologie est cette science qui se penche sur l'équilibre existant dans la nature, équilibre qui fait qu'un milieu se suffit à lui-même, qu'il tire de ses ressources tout ce dont il a besoin pour être et rester vivant. Les lois de cet équilibre, LES PLANTES les respectent naturellement, LES ANIMAUX en vivent instinctivement, quant aux HOMMES, l'ère de consommation et de rendement ne leur permet pas d'en tenir compte, ils n'en reconnaissent donc la nécessité qu'après avoir brisé l'équilibre et que cela leur a été néfaste...; malheureusement, il est alors trop tard...
«... ÉQUILIBRE SANS LEQUEL NOTRE EXISTENCE À NOUS EST MENACÉE.»

ENCORE UN PEU DE TEMPS... Petite histoire des nombreuses espèces vivant encore des bords marins de la presqu'île de Cacouna. Une colonie d'une quarantaine de Guillemots vient nicher sur la côte ouest de la presqu'île de Cacouna, richesse rare et peu connue de nos rives, pour encore un peu de temps...
Yvan Roy

40 ANS C'était hier...

Ce pourrait être aujourd'hui...

ÉDITORIAL

“ À CHAQUE CITOYEN D'Y VOIR ”

“ Un peuple a le gouvernement qu'il mérite...”
Cette réflexion du président du Comité de Citoyens, dans son rapport de l'année, ne devrait laisser personne indifférent. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Comité de Citoyens a été formé. C'est dans cet esprit de participation à tout ce qui est d'intérêt communautaire et public, c'est dans cet esprit de vraie démocratie que tout citoyen, en 1974, doit vivre, convaincu qu'il a un rôle social à jouer, qu'il a le droit d'exprimer ses opinions, qu'il a un droit de regard sur les actions de ses représentants élus pour gérer les affaires publiques, qu'il a le droit d'exiger d'eux qu'ils veillent de façon dynamique au développement harmonieux du milieu.

C'est le devoir du citoyen de collaborer avec les élus par la franche discussion, par les échanges d'idées, de connaissances et de renseignements au fil des jours et des événements, mais à condition que ces derniers y soient disposés eux-mêmes; et c'est son devoir de faire pression sur eux et, si nécessaire, de les remplacer, s'ils ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités, s'ils donnent, par exemple, préséance aux intérêts personnels sur les intérêts publics ou s'ils n'ont pas l'envergure suffisante pour trouver les solutions aux problèmes.

Les citoyens qui participent peuvent choisir objectivement, quand le temps est venu, ceux qui leur semblent les plus aptes à faire profiter au maximum les ressources du milieu au bien-être de toute la population. Ils doivent les choisir, ces représentants, non pas parce qu'ils sont leurs amis, leurs voisins, leurs cousins, ou leurs..., mais parce qu'ils font preuve d'initiative, de débrouillardise, d'honnêteté, qu'ils sont prêts à servir la collectivité et parce qu'ils savent respecter les droits démocratiques des citoyens.

Encore faut-il que la population s'exprime, car une population muette et indifférente engendre des gouvernements irresponsables et d'une population active peuvent naître des gouvernements efficaces. Maurice Dumas

“ À CHAQUE CITOYEN D'Y VOIR...”
ÉDITORIAL
“ Un peuple a le gouvernement qu'il mérite...”
Cette réflexion du président du Comité de Citoyens, dans son rapport de l'année, devrait laisser personne indifférent. C'est dans cet esprit de participation à tout ce qui est d'intérêt communautaire et public, c'est dans cet esprit de vraie démocratie que tout citoyen, en 1974, doit vivre, convaincu qu'il a un rôle social à jouer, qu'il a le droit d'exprimer ses opinions, qu'il a un droit de regard sur les actions de ses représentants élus pour gérer les affaires publiques, qu'il a le droit d'exiger d'eux qu'ils veillent de façon dynamique au développement harmonieux du milieu.
C'est le devoir du citoyen de collaborer avec les élus par la franche discussion, par les échanges d'idées, de connaissances et de renseignements au fil des jours et des événements, mais à condition que ces derniers y soient disposés eux-mêmes; et c'est son devoir de faire pression sur eux et, si nécessaire, de les remplacer, s'ils ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités, s'ils donnent, par exemple, préséance aux intérêts personnels sur les intérêts publics ou s'ils n'ont pas l'envergure suffisante pour trouver les solutions aux problèmes.
Les citoyens qui participent peuvent choisir objectivement, quand le temps est venu, ceux qui leur semblent les plus aptes à faire profiter au maximum les ressources du milieu au bien-être de toute la population. Ils doivent les choisir ces représentants non pas parce qu'ils sont leurs amis, leurs voisins, leurs cousins, ou leurs..., mais parce qu'ils font preuve d'initiative, de débrouillardise, d'honnêteté, qu'ils sont prêts à servir la collectivité et parce qu'ils savent respecter les droits démocratiques des citoyens.
Encore faut-il que la population s'exprime, car une population muette et indifférente engendre des gouvernements irresponsables et d'une population active peuvent naître des gouvernements efficaces.
Maurice Dumas

L'ÉPIK, bulletin mensuel publié par le Comité d'information de Cacouna (c.p. 152), sera distribué à tous ceux qui auront payé leur abonnement. Des exemplaires seront placés chez les marchands pour ceux qui désireront l'acheter au numéro.
Les textes pour l'ÉPIK devront nous parvenir avant le 1er mercredi de chaque mois.
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Le 13 novembre, en formule 5 à 7, aura lieu une fête d'ouverture pour deux nouveaux commerces à Cacouna.

Une épicerie écologique et une galerie d'art local



Le Petit Chaperon Vert se décrit comme **une épicerie écologique** qui mettra en valeur les produits locaux et québécois et offrira l'achat en vrac de noix, d'épices, de céréales, de fruits séchés et de produits nettoyants pour la maison. Un café sympathique et une connexion Internet seront disponibles sur place.

Pour sa part, **la galerie Chez Pablo** s'engage à donner une place de choix aux artisans et artistes locaux en proposant une grande variété d'objets utilitaires et décoratifs fabriqués dans la région. De plus, **l'Atelier des Possibles** sera une grande place ouverte à de multiples projets créatifs, ateliers éducatifs, réunions et soirées de jeux.

À visiter le 13 novembre et, par la suite, du mercredi au samedi
au 714B, rue du Patrimoine. Venez nous voir!

chez PABLO

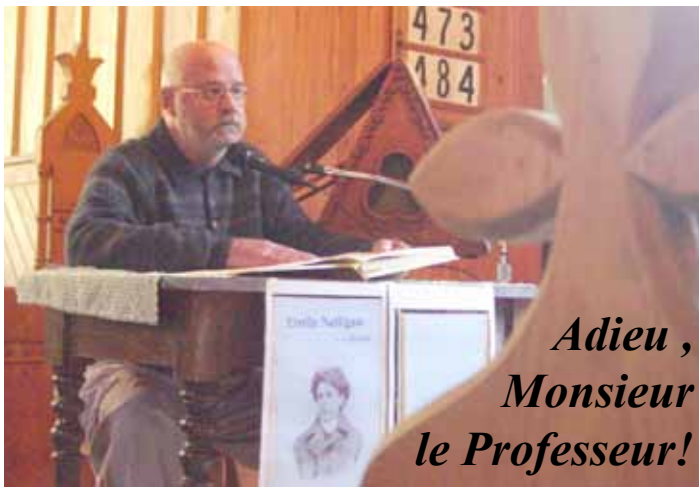
La Rumeur du Loup se prépare à ouvrir un local pour promouvoir artistes et artisans de notre région

Si vous voulez vendre des oeuvres, des objets d'art, ou bien de l'artisanat, contactez-moi!

La boutique artisanale
"Je ne cherche pas, je trouve."

ouverture le jeudi 13 novembre en formule 5 à 7

418 804-4625
journal@rumeurduloup.com
714 B route du Patrimoine
Cacouna G0L 1G0



Adieu, Monsieur le Professeur!

Jacques Baril, tu es parti discrètement pour un autre monde sans vouloir que cela se sache. Nous n'avons pas pu te saluer, comme nous le faisons à chaque fois que tu te trouvais sur la galerie de ta maison, au coin des rues de l'Église et du Patrimoine. Nous t'avons apprécié pour ta générosité et nous ne voulons pas que tu tombes dans l'oubli. Tu avais une passion pour le français parlé et écrit. Cette matière, que tu chérissais, avait pris une grande place dans ta vie. Tu l'as enseignée à l'Externat Classique de Rivière-du-Loup et, en 1968, j'étais un étudiant de ta classe. Puis, tu poursuivis à partir de 1972, et pendant de nombreuses années, à l'inculquer à plusieurs générations d'élèves de l'école Notre-Dame. Tu n'as jamais compté tes nombreuses heures de correction pour faire respecter les règles de français.

À ta retraite en 1994, tu continuas à défendre l'écriture du français en corrigeant certains dossiers historiques de Cacouna, du journal *Epik*, que nous avons rédigés. Tu aimais le passé de Cacouna et, particulièrement, tous les extraits notariés écrits en ancien français. Tu appréciais chaque ligne des histoires transmises par le conteur Napoléon Grandmaison de la Rivière-des-Vases, ces récits qui se perpétuaient dans sa famille depuis plus de 150 ans. Le langage théâtral ne te laissait pas non plus indifférent, car tu aidas, en 2000, l'auteur de la pièce *Faut marier Hortense*, Jacqueline Desjardins. Cette dernière avait mis en scène une enseignante d'une école de rang de Cacouna. Le lyrisme de la poésie t'enchantait aussi puisque, deux ans plus tard, tu participais à l'événement *Hommages à Nelligan*. À travers la lecture de poèmes, *Un poète et Prélude Triste*, tu nous as fait vivre toute la sensibilité de cet auteur québécois exceptionnel.

En reprenant un vers du « Poète » de Nelligan, que tu as si bien déclamé :

« **Laissez-le s'en aller ; c'est un rêveur qui passe** »,

nous te disons un grand merci pour ton implication et pour les nombreux encouragements que tu as su donner à tous ceux que tu as rencontrés sur ta route.

Lynda Dionne et

Georges Pelletier (ancien élève de Jacques Baril en 1968)

http://www.paroles-musique.com/paroles-Yves_Duteil-Avoir_Et_Etre-lyrics.p5122

AVOIR ET ÊTRE

Loin des vieux livres de grammaire
Écoutez comment un beau soir
Ma mère m'enseigna les mystères
Du verbe être et du verbe avoir...

Parmi mes meilleurs auxiliaires
Il est deux verbes originaux
Avoir et Être étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau

Bien qu'opposés de caractères
On pouvait les croire jumeaux
Tant leur histoire est singulière
Mais ces deux frères étaient rivaux

Ce qu'Avoir aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir
À ne vouloir ni dieu ni maître
Le verbe Être s'est fait avoir

Son frère Avoir était en banque
Et faisait un grand numéro
Alors qu'Être, toujours en manque
Souffrait beaucoup dans son ego

Alors qu'Être toujours en manque
Souffrait beaucoup dans son ego

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

Utilisation magistrale par Yves Duteil
des mots AVOIR et ÊTRE
amenant une réflexion sur la langue
et les valeurs que l'on porte.

Pendant qu'Être apprenait à lire
Et faisait ses humanités
De son côté sans rien lui dire
Avoir apprenait à compter

Et il amassait des fortunes
En avoirs, en liquidités
Pendant qu'Être, un peu dans la lune
S'était laissé déposséder

Avoir était ostentatoire
Dès qu'il se montrait généreux
Être en revanche, et c'est notoire
Est bien souvent présomptueux

Avoir voyage en classe Affaires
Il met tous ses titres à l'abri
Alors qu'Être est plus débonnaire
Il ne gardera rien pour lui

Alors qu'Être est plus débonnaire
Il ne gardera rien pour lui

Sa richesse est tout intérieure
Ce sont les choses de l'esprit
Le verbe Être est tout en pudeur
Et sa noblesse est à ce prix...

Un jour à force de chimères
Pour parvenir à un accord
Entre verbes ça peut se faire
Ils conjugueront leurs efforts

Et pour ne pas perdre la face
Au milieu des mots rassemblés
Ils se sont répartis les tâches
Pour enfin se réconcilier

Le verbe Avoir a besoin d'Être
Parce qu'être c'est exister
Le verbe Être a besoin d'avoirs
Pour enrichir ses bons côtés

Et de palabres interminables
En arguties alambiquées
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été

Et de palabres interminables
En arguties alambiquées
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été.

Corpo de DÉVELOPPEMENT



CARACTÉRISATION DU MILIEU

Objet : Séminaire sur le patrimoine bâti des municipalités riveraines de la MRC de Rivière-du-Loup

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'action triennal 2014-2016, la Corporation de développement de Cacouna est fière de vous inviter à participer à un séminaire portant sur la transformation du paysage ainsi que le maintien de l'identité culturelle des communautés de notre région. Ces formations seront offertes par Monsieur Pierre Laroche, professeur d'architecture et de design urbain, passionné par la question de l'évolution des paysages du Québec, et particulièrement du Bas St-Laurent.

Le contenu des séminaires vise à outiller et informer les élus, les acteurs oeuvrant au niveau de l'aménagement du territoire, de même que les citoyens des municipalités côtières et riveraines de la MRC de Rivière-du-Loup, sur les nouvelles pratiques et les enjeux concernant l'aménagement et le développement du territoire. Plus spécifiquement, lors de ces deux journées de formation, les sujets suivants seront approfondis :

- Séminaire I : Identité culturelle des milieux bâtis, concerne les méthodes scientifiques de caractérisation des milieux bâtis appréhendés comme des créations collectives et produits de la culture matérielle en évolution. Prendre note que ce séminaire est préalable au séminaire II.



**APPUYEZ EN
DEVENANT MEMBRE**
5\$ (INDIVIDUEL)
40\$ (CORPORATIF)

**RESPONSABLES
DE
NOTRE DEVENIR**

- Séminaire II : La conciliation des transformations et le maintien de l'identité des lieux, concerne le développement de nouveaux outils pour le contrôle des transformations et l'encadrement des projets d'intervention dans les milieux bâtis anciens ou dans des sites sensibles.

Les séminaires se tiendront à la salle paroissiale de Cacouna au 425, rue de l'Église, les 21 et 28 novembre 2014, de 9 h à 16 h 30. Pour obtenir le plan de cours détaillé ainsi que le formulaire d'inscription, contactez Karine Boutin (coordonnées ci-bas). Une contribution de 50 \$ par formation est demandée, ce qui inclut la documentation et le dîner qui aura lieu sur place. Ces deux séminaires seront une occasion unique d'entendre parler cet éminent spécialiste de notre région.

Le formulaire d'inscription doit parvenir, avant le 14 novembre, à Karine Boutin, agente de développement communautaire, au 415, rue St-Georges (bureau municipal) ou par courriel à kaboutin@cacouna.ca tél : 418.867.1781.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ces cours en contactant Fabien Nadeau, responsable du dossier et président de la Corpo, au 418 862-4234.

Au plaisir de vous voir en grand nombre les 21 et 28 novembre!

Fabien Nadeau, président



Vous trouverez aussi de précieuses informations sur la page de «NON à une marée noire dans le St-Laurent»: <https://www.facebook.com/groups/nmns/>

POUR BIEN SUIVRE LA SAGA DU PÉTROLE

- Baleines dans la zone au premier jour des forages [vidéo]. *Journal Ensemble*, 11 septembre 2014 - Nicolas Falcimaigne
- Ralentissement « notable » de la demande de pétrole – *Le Nouvel Observateur* – 12 septembre
- PÉTROLE : 50 MILLIARDS EN MOINS - RDI ÉCONOMIE = DES MILLIARDAIRES CHANGENT DE CAP... et tournent le dos au pétrole et au charbon. 22 septembre - *ICI-Radio-Canada*
- CE MATIN, 24 SEPTEMBRE, ENTRE 10H30 ET 11H00: LA 2^e BARGE DE TRANSCANADA EST RENTRÉE AU BERCAIL
Photos du retour au port des barges de forages suite à l'acceptation par la juge Roy de l'injonction interlocutoire.
- La responsable du dossier climat à l'ONU met en garde le Québec et le Canada – *Le Devoir* 29 sept. 2014 |Alexandre Shields
- LE SEDNA IV VIENT LONGER LA JETÉE NORD ET L'ENTRÉE DU PORT DE GROS-CACOUNA – 4 octobre
- Menace noire sur joyau bleu – *Le Devoir*, 11 octobre 2014 |Alexandre Shields
« Il y a clairement une menace qui dépasse toutes les autres. C'est la transformation du Saint-Laurent en une voie majeure de transport du pétrole de l'Ouest. Ces projets n'ont jamais été analysés ni évalués. C'est une absurdité totale. Ça dépasse tous les risques qu'on peut imaginer pour le Saint-Laurent. » Pierre Béland
- GRAND RASSEMBLEMENT DU 11 OCTOBRE À CACOUNA. MERCI AUX 2500 QUÉBÉCOIS QUI SE SONT RASSEMBLÉS CHEZ NOUS CE 11 OCTOBRE PARCE QU'ILS SONT CONVAINCUS QU'ICI SE TROUVE LE «COEUR» DU FLEUVE. (31 photos)
Ce que le «Montreal Gazette» en dit : **Protesters march in Cacouna to demand a halt to oil projects**
Geoffrey Vendeville, MONTREAL GAZETTE
Ce que le journal «Le Monde» (Paris) en dit : **AU QUÉBEC, LA BALEINE BLANCHE FAIT BARRAGE À L'OR NOIR**
«Le Monde | 21.10.2014 |Par Anne Pélouas (Montréal, corr.) et Martine Jacot
- «Nous mettons l'économie au-dessus de l'air que nous respirons. C'est insensé! C'est fou!» David Suzuki
Publié le 13 octobre 2014 - L'ultime combat de David Suzuki – LaPresse.ca
- Pétrole bitumineux sur le fleuve Saint-Laurent. Un non catégorique pour Sainte-Anne-de-Sorel – 14 octobre
Par Stéphane Martin – Sorel Tracy Magazine
- 15 OCTOBRE : 65 PERSONNES ONT ASSISTÉ ET PARTICIPÉ À LA PRÉSENTATION DU FILM ANTICOSTI ET AUX ÉCHANGES QUI ONT SUIVI AVEC LE RÉALISATEUR DOMINIC CHAMPAGNE
Présenté à 20h à la Salle Paroissiale, les échanges se sont poursuivis jusqu'à 23h. Les rapprochements ANTICOSTI-CACOUNA apparaissent évidents, surtout quant à l'impact social vécu par la petite population d'Anticosti: leurs questionnements, le dilemme entre l'acceptation des «retombées» prévues ou promises et les risques de voir leur environnement et mode de vie changés, voire fortement dégradés. Énorme merci à Dominic Champagne et à son collaborateur Pierre-Étienne Lessard d'être «gracieusement» arrêtés à Cacouna pour partager leur expérience avec nous. Merci au Gîte La Veilleuse pour leur avoir offert l'hébergement. L'événement coïncidait à un jour près avec les 40 ans de la première parution du journal EPIK (14/10/1974) de Cacouna.
- JEUDI 16 OCTOBRE 8H59 - BARGES DE FORAGE À QUAI - VIGILE CITOYENNE ASSURÉE PAR UNE OIE BLANCHE...
- Énergie Est : des questions autour du tourisme et du gaz naturel - 16 octobre *ICI-Radio-Canada.ca*
- Le transport par rails angosse l'Est-du-Québec. *LeSoleil*, Gilles Gagné – 20 octobre
QU'IL Y AIT OU NON TRANSPORT PAR OLÉODUCS, LE TRANSPORT PAR TRAINS N'EN SERA(I)T PAS DIMINUÉ, AVEC LES RISQUES QU'ON LUI CONNAÎT.
- Des chercheurs dénoncent les politiques du gouvernement Harper – *ICI-Radio-Canada.ca* -*Mise à jour le mercredi 22 octobre 2014*
- Nouvelle proposition de TransCanada : aucun compromis, promet le ministère - *Mise à jour le jeudi 23 octobre 2014*
- TransCanada déposera son projet à l'ONE d'ici la fin octobre (P. Cannon) – 23 octobre – *cimt.teleinterrives.com*
N'AVAIENT-IL PAS INSISTÉ, LUI ET M. COUILLARD, POUR DIRE QUE CES TRAVAUX DEVAIENT ÊTRE COMPLÉTÉS AVANT DE DÉPOSER LE PROJET?

INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS!

CAMPAGNE D'AUTOMNE DES AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS

Fort du succès remporté par la campagne marquant le lancement des Avantages membre Desjardins le printemps dernier, Desjardins donne le coup d'envoi à la campagne automnale.

POUR LES PARTICULIERS : DÈS LE 6 OCTOBRE

- 20 % de Bonidollars additionnels
- Rabais exclusifs chez plusieurs marchands connus
- Assistance succession
- Hop-Ép@rgne- Outil d'épargne instantanée
- Outil de gestion budgétaire *Mon budget*

POUR LES ENTREPRISES : DÈS LE 20 OCTOBRE

- Trousse de démarrage Desjardins pour les nouveaux entrepreneurs
- 40 % de rabais à la Formation des cadres et des dirigeants de HEC Montréal
- Accompagnement gratuit spécialisé pour l'expansion à l'étranger
- Séjour gratuit à l'École d'Entrepreneurship de Beauce (sur invitation seulement)

*Pour ne rien manquer, restez branchés sur <http://www.desjardins.com>
Voir avantages membres ou informez-vous à votre caisse.*



Desjardins
Caisse populaire
Du Parc et Villeray

Centres de services
Cacouna - St-Arsène
L'Isle-Verte - St-Paul-de-la-Croix
Tél.: 418 898-2061 Téléc.: 418 898-2039

Luc Hallé honoré

À Saint-Épiphanie avait lieu, le 9 octobre, la deuxième édition du 6 à 8 Coup de chapeau à nos communautés.

En plus de fêter la ruralité, cette année, l'évènement était l'occasion de souligner le travail et l'implication de femmes et d'hommes qui s'investissent corps et âme pour le développement et le bien-être de leur communauté. Douze personnes ont reçu un certificat honorifique « Coup de chapeau à ceux qui font la différence », une première pour la MRC de Rivière-du-Loup, ainsi qu'un panier de produits du terroir.



Choisis par le milieu, soit le conseil municipal et la corporation locale de développement de chacune des douze municipalités rurales, ces récipiendaires se sont démarqués par leur niveau d'engagement, la qualité du leadership et pour l'impact de leur implication dans l'amélioration du cadre et du milieu de vie de la communauté.

À Cacouna, c'est **Luc Hallé** (*Marché Desbiens & Fils*) qui a été honoré, pour son implication et le support qu'il offre aux organismes et à toute la population, support qui va bien au-delà des services attendus d'un commerce comme le sien. « *Cacouna est une belle communauté. Le monde est l'un. J'aime pas ça quand le monde s'en va. J'essaie d'offrir le plus de services possible pour que le monde puisse rester. Peut-être que j'aime pas ça être tout seul...* » a-t-il déclaré, humblement.

Chapeau bas et merci de tout ce que tu fais, Luc! yr

CONDENSÉ DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 4 AOÛT 2014.

Tous les conseillers sont présents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de juillet 2014 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 79 899.68\$ à même le fonds général.

Conseil 12275 des Quatre Clochers. Commandite de 300\$ pour un vin d'honneur lors de la tenue de leur congrès annuel.

Québec Inc. de Riv-du-Loup - proposition de faillite

Demande d'endossement - Journal Epik-renouvellement du cautionnement de prêt. Attendu qu'à notre avis, l'institution financière ne doit pas obliger à demander une caution pour un montant si minime; que les volumes se vendent bien et que le journal Epik est en mesure de payer ce prêt, le conseil refuse de cautionner le prêt du Journal Epik.

Deloitte - rapport taxe d'accise - Suite au dépôt du rapport de la TECQ 2010-2013 par la firme comptable, le conseil autorise la mairesse et la dir. gén. à signer les documents nécessaires.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie - Le conseil demande au chef pompier ainsi qu'au service de prévention de la MRC de Rivière-du-Loup un avis de conformité des quatre immeubles (à logements multiples, résidences personnes âgées) afin de sécuriser la population occupant ces résidences.

Fréquences d'interopérabilité en mode simplex - M. Éric Houde, directeur des opérations du Ministère de la Sécurité publique et de la sécurité incendie porte à notre attention une solution simple et rapide d'interopérabilité en radiocommunications permettant aux services de sécurité incendie de communiquer entre eux sur le site d'une intervention. Il s'agit de l'utilisation de fréquences d'interopérabilité en mode simplex.

CSST - Un montant de 15 344.59\$ est porté à notre dossier de CSST suite à l'accident survenu le 23 janvier dernier.

TRANSPORT

TransCanada- appui au projet - Suite à un projet de résolution expédié à la firme Tremblay, Bois, Migneault, il a été recommandé d'attendre de conclure une entente signée avant de donner son appui au projet. Attendu que le projet de TransCanada -Énergie Est demande un appui de la municipalité dans son projet;

Attendu qu'un protocole d'entente devra être signé par TransCanada-Énergie Est avant que la municipalité donne son appui au projet afin d'établir les demandes de la

municipalité face à la sécurité, aux mesures d'urgence, aux projets à participer financièrement, etc...

Attendu que le conseil municipal a besoin des conseils d'un avisier légal étant donné l'amplitude du projet;

En conséquence, le conseil demande à Me Claude Jean de Tremblay, Bois, Migneault d'apporter son aide légale à la rédaction d'un protocole d'entente avec TransCanada Énergie Est d'ici le 8 septembre 2014.

Projet port pétrolier - MRC de Charlevoix - Madame Lisianne Tremblay, agente de développement en conciliation travail et vie personnelle pour Pierre Girard, directeur général de la MRC de Charlevoix-Est, nous a transmis copie d'une résolution adoptée le 25 juin 2014 qui a été adressée à TransCanada, Pêches et Océans Canada et la Municipalité de Saint-Siméon. Cette résolution appuie la Municipalité de Saint-Siméon dans sa demande.

Municipalité de Notre-Dame-du-Portage-demande de BAPE spécifiquement sur l'oléoduc Énergie-Est de TransCanada dans une résolution adoptée le 7 juillet 2014.

Soumissions Signalisation routière. Acceptation de la soumission de Signalisation Lévis Inc. au montant de 660.25\$ +t, transport inclus.

HYGIÈNE DU MILIEU

MDDELCC - nouvelle exigence réglementaire - Madame Carole Jutras, direction des eaux municipales du MDDELCC nous informe qu'une nouvelle exigence réglementaire relative à la qualification des opérateurs(trices) des stations municipales d'opération des eaux usées est entrée en vigueur le 11 janvier 2014.

À compter du 1er janvier 2017, l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration, de même que le prélèvement des échantillons exigés par ce règlement, devront être effectués par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées, délivré en vertu d'un programme de formation et qualification professionnelles établi par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Cette obligation ne s'applique pas au personnel affecté à l'entretien ou à la réparation des équipements, ni aux personnes qui ne participent pas directement à l'opération ou au suivi du fonctionnement du procédé de traitement des eaux usées.

Bassins aérés - problème oxygène

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance des irrégularités du réseau d'aqueduc, des stations de pompage ainsi que des bassins aérés depuis leur construction;

Attendu que dans les stations de pompage SP-3 et SP-4, les blocs de styromousse seraient plus hauts que le radier de sortie des conduites de trop-plein;

Attendu que l'ingénieur conseil dans ce dossier nous demande de faire des essais sur place qui commandent beaucoup de temps, d'eau pour le remplissage et de coordination pour visualiser le comportement réel du réseau par rapport aux radiers des trop-pleins;

Attendu que dans les bassins aérés, il y a faible concentration en oxygène dissout à l'effluent depuis plus de deux ans et que rien n'a été fait pour régulariser la situation et que selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, c'est un problème majeur;

Attendu que la Municipalité avait accepté de corriger un regard pour avoir un point d'échantillonnage à l'entrée de la station et qu'il n'est pas fonctionnel pour cet échantillonnage;

Attendu que la clôture des bassins du côté ouest devait être déplacée par l'entrepreneur et que rien n'a été exécuté en ce sens;

Attendu que l'eau potable du secteur concerné n'est pas conforme aux normes en vigueur et que la population est toujours en avis d'ébullition;

En conséquence, le conseil adresse une mise en demeure au Consortium Cima+/Roche par poste recommandée leur demandant de corriger toutes les problématiques énumérées ci-haut dans les dix (10) jours de la présente à défaut de quoi sans autre préavis, la Municipalité prendra les mesures légales pour corriger la situation.

Soumissions achat de débitmètre

Le conseil accepte

1- la soumission de Everest Automation pour l'achat d'un débitmètre magnétique WaterMaster 3" avec transmetteur à distance au coût de 1871\$ + t. pour être installé au puits Moreault en remplacement de celui qui est défectueux, étant donné que c'est la même technologie que celle déjà existante.

2- la soumission de Elite Technologies Inc. pour la calibration du débitmètre suite à son installation au coût de 1643.75\$ + t.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Règlement no 199-124 et résolution modifiant le règlement de contrôle intérimaire de la MRC afin d'apporter certaines corrections et à introduire les dispositions sur les îlots déstructurés en zone agricole provinciale. Adopté le 17 avril 2014.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil accepte les dépenses suivantes:

- achats de 9 pigeonniers
- publicité pour l'Automne à Grands Pas
- achat de fromage à la Fromagerie des Basques pour l'activité Automne à Grands pas

teur des travaux publics d'acheter une barrière qui s'enroule au coût de 779\$ + t. auprès de Éclairage, Sécurité, Groupe Dage Inc.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - 12 000\$ est attribué à notre municipalité dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. (Député-Ministre Jean D'Amour).

HYGIÈNE DU MILIEU

Correspondance - Consortium Cima+ / Roche (Pierre L'Heureux ingénieur chargé de projets - Commentaires aux divers points apportés.) Les blocs de styromousse seront ajustés par l'entrepreneur. Le problème de concentration en oxygène dissous des bassins répond aux exigences minimales sur une base théorique. Si la municipalité veut une solution immédiate à cette problématique, deux conduites additionnelles d'aération devront être ajoutées à l'entrée de la cellule #4, là où elles étaient prévues dans un futur plus éloigné. Le coût de cet ajout est évalué à environ 40 000\$.

Pour l'échantillonnage à l'entrée de la station, une solution a été expédiée dans un courriel adressé à notre responsable de l'opération.

Pour la clôture, la proposition de l'entrepreneur a été transmise dans un courriel le 21 juillet dernier et attend la réponse de la municipalité. Cette proposition était de payer 50% du déplacement de la clôture en guise de règlement final à ce dossier.

Pour l'avis d'ébullition, il demeure dans l'attente du rapport demandé à l'entrepreneur.

Soumissions - Ingénierie rue de la Grève Sur les 7 soumissionnaires conformes, l'entreprise ayant eu le meilleur pointage est la firme Roche Ltée. Le conseil accepte cette soumission pour les services professionnels de la rue de la Grève tel que décrit au devis et au bordereau de soumissions pour la somme de 83 305\$ + t. Ces travaux seront payés à même la taxe d'accise 2014-2019.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Formation – Inspecteur en bâtiments

Le conseil accepte que monsieur Vincent Bérubé inspecteur en bâtiments assiste au cours intitulé « Conciliateur Arbitre » qui se tiendra à Lévis le 12 novembre 2014 au coût de 265\$ + t..

MDDELCC – Réception d'un avis de contamination pour l'adresse civique 1616, route du Patrimoine, dans la municipalité de Cacouna (Québec).

CPTAQ – Avis de dossier incomplet visant le renouvellement de l'autorisation accordée au dossier 363 541 pour

l'exploitation d'une gravière-sablière et de son chemin d'accès.

CPTAQ - Dossier 404957 – Autorisation de l'aliénation en faveur de madame Catherine Lalanne, d'une partie du lot 59, d'une superficie approximative de 10,5 hectares.

CPTAQ - Dossier 407415 - L'orientation préliminaire indique que dans les cas de morcellement, la Commission doit être satisfaite que la parcelle visée et la parcelle résiduelle représentent des propriétés foncières dont la superficie serait suffisante pour y pratiquer l'agriculture, selon le 8e alinéa du second paragraphe de l'article 62 de la Loi.

Le projet soumis créerait une très petite unité foncière, d'une superficie d'environ 1869 mètres carrés, sans qu'elle soit remembrée à aucune propriété en zone agricole. Une aussi petite superficie ne constitue pas une unité foncière autonome, rentable et viable au plan agricole.

Le seul fait qu'elle soit difficilement accessible, en raison de la présence d'un cours d'eau, et qu'elle soit en friche ne sont pas des motifs qui militent en faveur d'une décision favorable.

Au surplus, la constitution de petites parcelles sans perspective agricole dans un aussi beau milieu agricole viendrait altérer l'homogénéité et l'intégrité agraire de la communauté agricole.

Si les observations énoncées précédemment reflètent bien la situation, la Commission après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être refusée.

MRC - Règlement no 200-14 modifiant le règlement de contrôle intérimaire relatif à la construction d'éoliennes

MRC – 19 juin - Adoption règlement no 201-14 relatif à la modification du schéma d'aménagement (création de l'affectation récréotouristique parc Kiskotuk)

CPTAQ - Demande de TransCanada

Dépôt du projet présenté à la CPTAQ par Énergie Est sur divers lots agricoles (137-185-186-188-191-193-200-203-205-208=216-217-230-231-232-234-235-236-237-238) de la Municipalité de Cacouna et qui consiste à enfouir un oléoduc sur ces terrains.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la demande d'Énergie Est qui va être présentée à la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec;

Attendu que le Règlement de contrôle intérimaire numéro 153-07 (modifié par le règlement numéro 199-14) de la MRC de Rivière-du-Loup (règlement sur les activités agricoles en zone agricole) autorise déjà l'installation d'un oléoduc;

Attendu que l'application du Règlement de contrôle intérimaire de la MRC mentionne que le projet d'oléoduc est conforme à la réglementation applicable dans la municipi-

palité; En conséquence, le conseil recommande cette demande à la CPTAQ.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil accepte les dépenses suivantes:

- Volants badminton
- Raquettes de badminton adapté aux jeunes du premier cycle du primaire, si nécessaire selon les inscriptions
- Achat d'un nouveau cadenas pour le garage des loisirs
- Participation au forum touristique 2014 le 17 octobre prochain à l'Hôtel Universel au coût de 45\$ t.i.

Les contrats de travail suivants si le nombre d'inscriptions est suffisant et leur paiement aux dates prédéterminées :

- Cours de taekwondo 600\$ en 2 versements: 300\$ le 6 novembre 2014, 300\$ le 18 décembre 2014
- Cours de basketball 15\$ la fois
- Cours de badminton 10\$ l'heure
- Cours de danse en ligne 500\$ en 2 versements : 250\$ le 6 novembre 2014, 250\$ le 11 décembre 2014
- Cours de Salsa 640\$ en 2 versements : 320\$ le 30 octobre 2014, 320\$ le 27 novembre 2014
- Cours de dessin 320\$ en 2 versements : 160\$ le 23 octobre 2014 (Adultes), 160\$ le 20 novembre 2014
- Cours de dessin 240\$ en 2 versements: 120\$ le 23 octobre 2014, 120\$ le 20 novembre 2014
- Deux nations, une fête : reconduction de 2 000.00\$, subvention pour 2015

Contrat de travail - Karine Boutin

Le conseil accepte le contrat de travail de madame Karine Boutin pour la période du 7 août 2014 au 7 août 2015.

Nom de la nouvelle bibliothèque - Reporté à une prochaine réunion car le ministère de la Culture et des Communications nous a avisés qu'une autre bibliothèque porte déjà le nom de « Émile Nelligan ».

Sablage du plancher, modification marches (bibliothèque) - Le conseil accepte la directive de modification pour le projet de la bibliothèque indiquant à l'entrepreneur de démanteler le tapis du local EX103 incluant les marches, sabler le plancher et vernir (9 700\$ + t.).

Avenant no 1 - Travaux bibliothèque

Ajustement des tirettes représentant un crédit de 175\$ et ajout à la plomberie et au chauffage au montant de 885.50\$. Le tout représentant un ajout de 710.50\$ + t.

Factures projet bibliothèque

Les Constructions Unic Inc. demande de paiement no 2 : 27 726.80\$

Carl Charron architecte conception graphique de l'œil : 1 250.64\$ (extra)

Le conseil accepte la demande de paiement no 2, mais refuse de payer la facture d'honoraires supplémentaires pour la conception graphique de l'œil considérant

AVANT QUE L'HIVER NE COMMENCE...

L'automne arrive finalement avec le temps froid et la pluie, mais il n'est pas encore trop tard pour entreprendre certains travaux extérieurs.

Aménagements hivernaux

Il est presque impossible de passer un hiver sans que votre terrain n'en subisse certaines séquelles, et pourtant, les solutions sont parfois simples.

- Évitez les forteresses en bordure de rue. Dans une municipalité comme Cacouna, la neige est soufflée sur les terrains. Il est interdit pour les maisons unifamiliales, et désormais pour les blocs multilogements, d'avoir du stationnement en façade des résidences. Ceci permet de conserver une zone assez grande pour recevoir à la fois la neige soufflée provenant du trottoir et celle de votre entrée. Il faut toutefois respecter certaines règles de base.

- Aucune structure de protection de la végétation ne peut être à moins de 1m de la rue et ne peut avoir plus de 1m de haut (tout comme les haies et clôtures).

- Éviter des structures étanches au vent car celles-ci créent des accumulations artificielles derrière une des faces et peut rendre des secteurs de rue ou de trottoir impossible à garder sécuritaire.

- Ne protégez pas inutilement la végétation. Sauf exception, seule la végétation et les arbres nouvellement plantés ont besoin de support et d'emballage pour passer l'hiver. Il est évident que la végétation ne pouvant endurer le calcium et le jet de la souffleuse ne devrait pas être plantée en façade de la résidence, à moins de 5 m de la rue. Il est également utile de tailler vos haies avant l'hiver afin d'éviter qu'elles ne soient trop abimées par la neige.

SUBVENTIONS À LA RÉNOVATION

Traitement des eaux usées et rénovations « vertes » : Dernière chance.

Plusieurs propriétaires de système de traitement des eaux usées non conformes ont profité du programme de crédit d'impôt ÉcorénoV qui se terminera le 31 octobre prochain. Il est sans doute trop tard pour se lancer dans un projet cet automne afin de profiter de ce crédit. Mais sachez que la réglementation du Québec changera d'ici quelques mois et cela apportera des coûts supplémentaires pour vous lors de

la réalisation d'un système de traitement des eaux usées (surveillance obligatoire du chantier par un professionnel).

Programme LogisrénoV.

Changement de gouvernement, changement de programme. Le ministère des finances a lancé en avril un autre programme de crédit à la rénovation (pour un crédit d'impôt jusqu'à 2500\$), lequel porte le nom de LogisrénoV. Prenez-en connaissance et profitez-en pour des travaux effectués avant le 15 juillet 2015.

Programme de revitalisation de la municipalité de Cacouna.

Je vous rappelle que la municipalité de Cacouna offre à ses citoyens un programme encourageant les rénovations dans certains secteurs urbains de la municipalité. Contactez-nous pour plus de détails sur les bénéfices de ce programme.

Réforme cadastrale. Vous en ai-je parlé?

La réforme cadastrale est terminée depuis juillet et ceux qui ont manqué mon article du précédent numéro de l'Épik devraient le lire car la réforme implique des actions pour de nombreux propriétaires afin de conserver leurs droits. Sachez que la réforme ne crée pas de nouveaux droits et n'en enlève pas mais plusieurs propriétaires auront intérêt à faire actualiser le cadastre de leur terrain.

Nous avons désormais les nouveaux numéros de cadastre sur la matrice graphique de la municipalité.

Usages artisanaux dans les granges rurales.

Ceux qui ont une grange sur leur terrain (pour un propriétaire de résidence unifamiliale en zone agricole), devraient profiter du règlement sur les usages artisanaux qui permet certains usages dans ces granges. Ceci nécessite toutefois une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ et une déclaration d'activités artisanales auprès de la municipalité. Mais ceci permet, au moins pour la prochaine année, de reconnaître des usages de type artisanal que vous pratiquez dans vos granges. Ce qui vous donnerait accès à un droit acquis si jamais la réglementation changeait. Je vous recommande de prendre contact avec moi pour plus d'informations.

418 867-1781, poste 6



Nous pouvons vous aider, que ce soit pour rédiger un curriculum vitæ, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au 418 867-8685.

LA PAGE SANTÉ

L'ANTIBIOTHÉRAPIE (PARTIE 1)

La découverte de la pénicilline par Sir Alexander Fleming en 1928 et son utilisation pour traiter les patients à partir de la deuxième guerre mondiale a marqué le début de l'ère de l'antibiothérapie. Depuis lors, le combat entre l'homme et les bactéries a pris un tout autre tournant et le système immunitaire humain peut bénéficier de l'aide d'un traitement antibiotique pour se défendre contre une infection bactérienne.

Lorsque le corps est infecté par une bactérie pathogène, il se défend à l'aide de son système immunitaire inné et acquis. Le système inné, ou non spécifique, constitue la première ligne de défense de l'organisme et agit très rapidement. Le système acquis, ou spécifique, quant à lui, doit produire des cellules spécifiques à l'infection en cours. Un délai est nécessaire à sa mise en place, mais il est hautement spécifique et très efficace. De plus le corps conserve une banque de cellules immunitaires pour chaque infection combattue, de sorte qu'une réinfection avec la même bactérie sera combattue beaucoup plus rapidement et plus efficacement, souvent sans que le patient ne ressente le moindre symptôme. La dépense énergétique considérable occasionnée par cette mise en place, de même que l'atteinte de différents systèmes par l'infection causeront au patient une fatigue considérable.

L'utilisation d'un antibiotique pour traiter une infection n'altère pas le processus physiologique et il est donc faux de faire un lien entre la fatigue ressentie lors d'une infection et l'usage de l'antibiotique. Les antibiotiques utilisés auront des propriétés bactériostatiques (en empêchant les bactéries de se

multiplier) ou bactéricides (en tuant directement un certain nombre d'entre elles). Ils contribuent donc à la guérison de l'infection, mais ne sauraient être responsables à eux seuls de l'éradication de la bactérie pathogène. Le mythe selon lequel l'usage d'un antibiotique affaiblirait le système immunitaire est, par conséquent, également faux.

Les antibiotiques, par leurs mécanismes pharmacologiques, ne sauraient être aussi spécifiques que le système immunitaire. Par conséquent, il arrive qu'ils détruisent des bactéries saines qui contribuent au maintien d'une bonne santé. Suite au déséquilibre de la flore bactérienne vaginale normale, les patientes peuvent développer des vaginites. Plusieurs cas de diarrhée rapportés suite à l'usage des antibiotiques sont également causés par un déséquilibre de la flore bactérienne intestinale.

Pour traiter ces effets secondaires, je vous invite à consulter votre pharmacien ou votre médecin car certaines précautions sont nécessaires et ceux-ci pourraient être les signes d'une infection plus grave.

Philippe Lépicier Ph.D., pharmacien



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3308 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3589
---	--	--



CONSIGNES D'ÉVACUATION

Durant les dernières semaines, le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup a procédé à l'évacuation des écoles sur son territoire. Nous en avons profité pour sensibiliser les enfants aux dangers de l'incendie et nous avons fait un retour sur les consignes à suivre advenant un incendie à la maison.

Saviez-vous que dans le pire des scénarios, vous auriez environ 3 minutes pour sortir de la maison avant qu'elle ne soit remplie de fumée? Cela inclut le temps de vous réveiller, de comprendre ce qui se passe et d'évacuer la maison. Il est donc très important d'être prêt à toute éventualité.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, élaborer d'abord un plan d'évacuation avec les occupants de votre maison afin de déterminer les points suivants :

- Deux sorties possibles pour chaque endroit dans la maison;
- Établissez un point de rassemblement à l'extérieur de la maison;
- Les escaliers et les voies de sortie doivent être libres de tout encombrement;
- Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage;
- Exercez-vous à évacuer!

Advenant un incendie et qu'il y aurait de la fumée visible dans la résidence :

- Évacuez le plus rapidement possible en gardant son calme;
- Ne perdez pas de temps à vous habiller : tous les camions incendie sont équipés de couvertures qui peuvent vous être remises;
- Ne perdez pas de temps non plus à essayer de sortir vos animaux. Ils sortiront d'eux-mêmes et s'ils ne sont pas en mesure de le faire, les pompiers iront les chercher. Votre propre vie est prioritaire;
- Déplacez-vous à quatre pattes pour respirer le moins de fumée possible;
- Fermez toutes les portes derrière vous pour ralentir la progression de l'incendie;
- Touchez les portes et les poignées du revers de la main pour détecter la chaleur, si elles sont chaudes c'est qu'il y a du feu ou de la fumée de l'autre côté. Placez alors des vêtements dans le bas de la porte et sortez par une fenêtre ou une autre sortie;
- Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu;
- Composez le 9-1-1 dès que vous êtes sorti.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations.

Christian Chénard-Guay #122, Coord. de la séc. incendie, 867-2485 #241
Christian Provencher, Préventionniste à la séc. incendie, 867-2205 #302

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 à 20h30
MERCREDI : 19h00 à 20h30
JEUDI : 15h30 à 16h30
SAMEDI : 10h00 à 11h00

FERMETURE PROCHAINE POUR DÉMÉNAGEMENT

Les travaux de la nouvelle bibliothèque continuent de progresser, mais nous ne pouvons pas encore vous confirmer une date plus précise, pour le déménagement, que fin novembre-début décembre... Les dates de fermeture permettant de passer d'un endroit à l'autre vous seront donc communiquées ultérieurement.

NOM DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Le conseil a entériné la suggestion que nous avons faite de nommer la nouvelle bibliothèque « Bibliothèque Émile-Nelligan ». Des projets d'animation et d'exposition sont déjà envisagés.

DERNIÈRES ACQUISITIONS

Denis Monette. *La veuve du boulanger*.
Camille Baumier et Sylviane Beauregard. *Ouate de phoque*, t. 5.
Micheline Dalpé. *Les orphelins irlandais*.
Patrick Sénécal. *Malphas* (4 vol.)
Stephen King. *Joyland*.
Alexandre Jardin. *Juste une fois*.
Rosette Laberge. *Un voisinage comme les autres*, t. 3.
John Grisham. *L'Allée du Sycomore*.
Harlan Coben. *Six ans déjà*.
Collection « Aux limites de la mémoire » (9 vol.)

COORDONNÉES

Pour rejoindre le responsable,
M. René Voyer, à son domicile :
(418) 863-5675
Pour rejoindre la bibliothèque
aux heures d'ouverture :
(418) 867-1781, poste 8
René Voyer, responsable

babillard

J'achète vos vieux papiers... ... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

ENTRETIEN MÉNAGER

J'offre mes services
en entretien ménager
avec mon bagage de
plusieurs années d'expérience.

Contactez Cathy
418 867-4516

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée
offre ses services pour faire de la
rédaction ou de la révision
linguistique en français :
*publicités, cartes professionnelles,
site Internet, lettres, curriculum vitae,
communiqué de presse, etc.*

Pour un service rapide
et professionnel,
contactez Jeanny
au 418 860-2299.

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens
colliers de perles ou autres,
laine à tricot, tiges de fibre de
verre, pour les recycler en
divers objets artistiques.

Vous avez de ces articles
que vous seriez prêts à laisser
aller en sachant qu'ils auront
une nouvelle vocation?

Contactez-moi (Sébastien)
723B, rue du Patrimoine,
au 418 605-1636 (répondeur).



COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:
Karen-Ann Fallu
418 867-4439



Une belle projection
à Cacouna. Surtout,
la population ne
s'est pas résignée
au "beau risque du
pétrole"; elle est in-
quiète et en discute.
Page Anticosti - FBook

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$)

Votre SUPPORT est IMPORTANT !

D'une marée à l'autre

A mare usque ad mare :)

Plage de Cacouna (Desjardins) 22 octobre 2014, 15h31

NOVEMBRE			
1 SAM 4h38 4,2 10h38 11,8 16h49 5,0 23h01 13,5	2 DIM 4h48 3,8 10h51 12,6 17h07 4,2 23h14 13,8	3 LUN 5h47 3,4 11h52 13,8 18h12 3,4	4 MAR 0h16 14,2 6h37 2,6 12h44 15,1 19h07 2,2
5 MER 1h09 15,1 7h22 2,2 13h30 16,3 19h57 1,4	6 JEU 1h56 15,4 8h05 1,7 14h13 17,1 20h43 1,0	7 VEN 2h41 15,4 8h46 1,7 14h55 17,6 21h27 0,6	8 SAM 3h24 15,1 9h26 1,7 15h37 17,6 22h10 1,0
9 DIM 4h06 14,7 10h05 2,6 16h19 17,1 22h53 1,7	10 LUN 4h49 13,8 10h44 2,9 17h02 16,3 23h37 2,6	11 MAR 5h33 13,1 11h25 3,8 17h45 15,1	12 MER 0h23 3,4 6h19 12,2 12h08 4,5 18h32 14,2
13 JEU 1h13 4,5 7h11 11,4 12h59 5,4 19h24 13,1	14 VEN 2h11 5,0 8h09 11,0 14h03 6,1 20h25 12,2	15 SAM 3h15 5,8 9h16 11,0 15h23 6,6 21h34 11,8	16 DIM 4h17 5,8 10h23 11,4 16h41 6,1 22h44 11,4
17 LUN 5h11 5,4 11h22 11,8 17h43 5,8 23h43 11,8	18 MAR 5h57 5,0 12h09 13,1 18h34 5,0	19 MER 0h32 12,2 6h36 4,5 12h49 13,8 19h16 4,2	20 JEU 1h13 12,6 7h13 4,2 13h26 15,1 19h55 3,4
21 VEN 1h52 13,5 7h48 3,4 14h01 15,9 20h33 2,6	22 SAM 2h29 13,8 8h24 2,9 14h38 16,7 21h10 1,7	23 DIM 3h07 13,8 9h02 2,6 15h16 17,1 21h49 1,4	24 LUN 3h46 14,2 9h41 2,2 15h56 17,6 22h30 1,4
25 MAR 4h28 13,8 10h23 2,6 16h40 17,1 23h15 1,7	26 MER 5h14 13,8 11h09 2,6 17h27 16,7	27 JEU 0h03 2,2 6h04 13,5 12h00 3,4 18h19 15,9	28 VEN 0h58 2,9 7h01 13,1 12h59 4,2 19h18 15,1
29 SAM 2h00 3,4 8h05 12,6 14h11 4,5 20h24 13,8	30 DIM 3h08 3,8 9h14 12,6 15h33 4,5 21h37 13,5		

LA COURTEPOINTE DES GÉNÉRATIONS

UNE 40^e DE PERSONNES DE TOUS ÂGES ONT PARTICIPÉ À LA JOURNÉE DE CRÉATION DU 27 SEPTEMBRE, À LA SALLE PAROISSIALE.



Si vous n'avez pu vous présenter le 27, vous pouvez quand même participer à l'expérience, chez vous, dans les semaines et mois à venir, puisque nous récolterons vos créations jusqu'au 1^{er} juin 2015 :

**Essayez de répondre à cette question:
Ce que j'aime, j'ai aimé voir, faire ou vivre à Cacouna ?**

**Répondez-y par :
UN DESSIN, UN PETIT MOT, UNE RÉFLEXION, UN POÈME,
UN TÉMOIGNAGE ÉCRIT OU SONORE (entrevue),
UN COURT VIDÉO, UNE COMPOSITION MUSICALE...**

Déposez votre création au bureau municipal à Karine Boutin, agente communautaire ou faites parvenir à :
(Poste) PROJET COURTEPOINTE, att. EPIK, C.P. 2025, Cacouna, G0L1G0
(Courriel) epik@videotron.ca (Tél.) 418.867.1781 poste 5 (Karine Boutin)
Inclure vos : NOM – ADRESSE – TÉLÉPHONE - COURRIEL

**Vous pouvez visionner des photos de l'événement sur:
<https://www.facebook.com/events/1559977840897587/>**

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

NOUS VOUS INVITONS À LAISSER VOS COORDONNÉES AU BUREAU MUNICIPAL.

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2014



«5 à 7»

**SAMEDI
18
OCTOBRE**

En présence de la mairesse et de plusieurs organismes et commerçants locaux, 15 nouveaux arrivants y ont reçu des pochettes d'accueil, visionné un montage des services et points d'intérêts locaux et ont pu échanger en partageant un délicieux goûter préparé par les Fermières.

L'agente communautaire et la Corpo de développement en assuraient l'organisation.



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
AU MARCHÉ DESBIENS & FILS, AU DÉPANNEUR KAKOU,
AU BUREAU MUNICIPAL OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:
journalepik.com - epik@videotron.ca

EDITIONS